

3D Plus

Société anonyme au capital de 1.554.867 euros

Siège social : 408, rue Hélène Boucher – 78530 BUC

402 523 088 RCS Versailles

**PROCES-VERBAL DE LA
REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 30 SEPTEMBRE 2011**

L'an deux mil onze,

Et le 30 septembre,

A 12h00,

Les membres du conseil d'administration de la Société se sont réunis dans les locaux du cabinet d'avocats Jones Day, 2 rue Saint-Florentin - 75001 Paris et par téléconférence, sur convocation de leur président.

Il résulte du registre de présence, signé à leur entrée en séance par les administrateurs, que

Sont présents.

- M. Pierre Maurice, Président du Conseil d'administration et Directeur Général ,
- M. Victor Mendelson, administrateur (présent par téléconférence) ,
- M. Thomas Irwin, administrateur (présent par téléconférence) ,
- Crédit Lyonnais Venture Capital, administrateur, représenté par M. Renaud Poulard ,
- France Telecom Technologies Investissements, administrateur, représenté par M. Denis Champenois.

Les représentants du comité d'entreprise, régulièrement convoqués, sont absents.

Monsieur Pierre Maurice, préside la réunion en sa qualité de Président du Conseil d'administration.

Le Président constate qu'au moins la moitié des administrateurs sont présents et que le Conseil peut, en conséquence, valablement délibérer

Le Président rappelle que le Conseil est appelé à délibérer sur l'ordre du jour suivant

- démission d'administrateurs et cooptation de nouveaux administrateurs en remplacement,
- pouvoir pour les formalités légales,
- questions diverses.

Après échanges de vues, le Conseil décide de traiter l'ordre du jour de la manière suivante

Démission du Crédit Lyonnais Venture Capital de son mandat d'administrateur

Le Président informe le Conseil de la démission du Crédit Lyonnais Venture Capital, représenté par Monsieur Renaud Poulard, de ses fonctions d'administrateur, avec effet à l'issue du présent Conseil.

Le Conseil prend acte de cette démission et décide à l'unanimité de coopter en qualité d'administrateur, avec effet à l'issue du présent Conseil, en remplacement du Crédit Lyonnais Venture Capital, démissionnaire

- M Laurans Mendelson, né le 7 juillet 1938 à New York (Etats-Unis), de nationalité américaine, pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2013.

Monsieur Laurans Mendelson, préalablement pressenti, a déclaré accepter les fonctions qui lui sont confiées et ne faire l'objet d'aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction de nature à l'empêcher de les exercer

Conformément à la Loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire, sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

Démission de France Telecom Technologies Investissements de son mandat d'administrateur

France Telecom Technologies, représenté par Monsieur Denis Champenois, prend la parole et informe le Conseil de sa démission de ses fonctions d'administrateur, avec effet à l'issue du présent Conseil.

Le Conseil prend acte de cette démission et décide à l'unanimité de coopter en qualité d'administrateur, avec effet à l'issue du présent Conseil, en remplacement de France Telecom Technologies, démissionnaire

- Monsieur Eric Mendelson, né le 23 octobre 1965 à New York (Etats-Unis), de nationalité américaine, en qualité de nouvel administrateur,

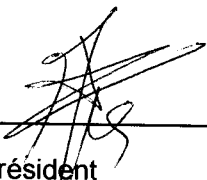
pour la durée du mandat de son prédécesseur restant à courir, soit jusqu'à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui sera appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2011

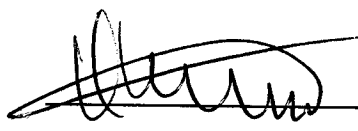
Monsieur Eric Mendelson, préalablement pressenti, a déclaré accepter par avance les fonctions qui lui sont confiées et ne faire l'objet d'aucune incapacité, incompatibilité ou interdiction de nature à l'empêcher de les exercer

Conformément à la Loi et aux statuts, cette nomination faite à titre provisoire, sera soumise à ratification de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire des actionnaires.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal de séance paraphé et signé,
après lecture par le Président et un administrateur



Le Président

Un administrateur